

Marseille Fos

GRAND PORT MARITIME DE
MARSEILLE
BP 81965 – 13226 Marseille Cedex 02

Direction Aménagement Travaux et Projets

M. Luis de la PARTE, Directeur général

**EVERE
Route du quai minéralier**

13270 FOS SUR MER

Fos sur Mer, le 15 septembre 2008

**Objet : CTM Marseille – Ouvrage d'art
Offre de concours du 6 juillet 2007**

VRéf : Votre courrier du 19 décembre 2008

Monsieur le Directeur général,

Par courrier cité en référence, vous m'avez indiqué que vous envisagiez de tenir compte des observations qui avaient été formulées par mes services sur les versions successives des différents documents qui leur avaient été transmis dans le cadre des études de l'ouvrage de franchissement de la voie ferrée de desserte de votre site industriel.

Je prends notamment bonne note de votre engagement à :

- Respecter les critères réglementaires en matière de géométrie et de sécurité routière ;
- Améliorer les performances de stabilité des rampes vis-à-vis des tassements et des sollicitations au séisme.

Je vous précise toutefois que les documents qui nous ont été transmis à ce jour, et qui ont été présentés à mes services, ne constituent qu'une première contribution, insuffisante à ce stade pour nous permettre de nous prononcer définitivement :

- Les contraintes géométriques doivent également être vérifiées à l'égard du critère de visibilité ;
- Le procédé constructif proposé pour le traitement des sols doit être appuyé par une étude de tassement démontrant la stabilité des rampes à l'égard des sollicitations qu'elles supporteront.

A cet égard, votre annonce de lancement des travaux au 5 janvier 2009 apparaît prématurée ; je vous rappelle par ailleurs qu'en application de l'offre de concours signée entre EVERE et le port de Marseille, ces travaux ne peuvent intervenir qu'après approbation par le port d'un dossier technique conforme aux stipulations de l'article 2.1, dossier technique non constitué à ce jour.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur général, l'expression de mes salutations distinguées.

**Le Directeur de l'Aménagement, des
travaux et des projets**

Renaud Spazzi